



Programme d'apprentissage : La SÉQ reconnaît les avantages importants de l'embauche de personnel de métier local et, en mai 2023, a demandé l'approbation du Cabinet pour créer quatre autres postes de durée indéterminée pour des positions d'apprentissage, y compris deux nominations directes d'Inuits à des postes d'électricien de réseaux électriques et de technicien de matériaux. Les deux postes restants seront déterminés une fois que les besoins de la société auront été évalués. Tous les postes d'apprentissage sont destinés à être occupés par des Inuits, qui acquerront des compétences pratiques en cours d'emploi grâce à une formation pertinente fournie sur site par une personne de métier ou un compagnon compétent responsable de sa supervision.

Plans des infrastructures communautaires



Fonds pour l'énergie dans l'Arctique : Il est important de reconnaître que la responsabilité d'élargir les partenariats avec le gouvernement fédéral et d'autres bailleurs de fonds afin de mettre en œuvre les initiatives d'énergies de remplacement et renouvelables dans le territoire incombe à l'ensemble du gouvernement, et non seulement au service public tenu d'assurer la fourniture continue de l'énergie. En plus du Fonds pour l'énergie dans l'Arctique, qui prendra fin en 2027-2028, la SÉQ travaille avec Électricité Canada pour déterminer les possibilités de financement permettant d'accéder à des fonds fédéraux afin de continuer à construire des centrales électriques et à remplacer les infrastructures vieillissantes dans les collectivités. Cette relation bénéfique avec l'organisation nationale de l'électricité a une incidence sur les propositions de financement actuelles et futures.

Programmes énergétiques : Le conseil d'administration et le Cabinet ont approuvé trois postes consacrés à l'énergie renouvelable afin de mieux soutenir l'intérêt accru pour les programmes d'énergie renouvelable et de permettre au personnel d'ingénierie actuel, qui fonctionne à capacité réduite, de se concentrer sur les priorités en matière d'infrastructures des centrales électriques. Les responsabilités de ces nouveaux rôles comprendront également la recherche de possibilités de financement pour augmenter les investissements dans les énergies renouvelables.

La société a apporté les modifications nécessaires aux programmes d'énergie renouvelable en fonction des commentaires internes et externes. Les conditions générales de service ont également été mises à jour pour intégrer les modifications nécessaires à la réussite du programme. Les modifications apportées au programme comprennent les suivantes :


Programme de facturation nette

En aout 2023, la SÉQ a reçu l'approbation du Cabinet pour les modifications suivantes au programme de facturation nette :

 1 866 710-4200
 867 793-4225
 www.qec.nu.ca

 ᐃᑦᑦᑦ 580
ᐃᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ
X0C 0A0

Titiraqarvinga 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0

 P.O. Box 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0

C.P. 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0



- Augmentation de la limite de capacité de production d'énergie renouvelable pour les clients individuels de 10 kW à 15 kW
- Exigence de suivi et de production de rapports sur les incidences financières du programme (y compris la perte de revenus nette en pourcentage des besoins en recettes)
- Expansion du nombre de comptes municipaux d'un à deux
- Élimination de la date de réinitialisation du crédit du 31 mars


Programme de production indépendante d'énergie


La SÉQ a récemment signé le premier contrat d'achat d'énergie du territoire avec la société Nunavut Nukkiqsautiit pour un programme de production indépendante d'énergie fondé sur les éoliennes à Sanikiluaq. D'autres programmes de production indépendante d'énergie en sont à diverses étapes du processus de demande ou d'évaluation depuis que le ministre responsable a accordé l'approbation provisoire de la mise en œuvre du programme jusqu'au 31 décembre 2023, avec comme directive de soumettre une demande officielle de politique au Cabinet avant la fin de l'année. La politique relative au programme de production indépendante d'énergie a fait l'objet de deux consultations publiques et d'un examen détaillé des prix. Les commentaires des parties prenantes intéressées et des promoteurs potentiels ont également été pris en compte. La politique a été examinée et approuvée par le conseil d'administration de la SÉQ.

Bureau principal de Baker Lake : Le nouveau bureau principal a ouvert ses portes au public en avril 2023. L'ouverture officielle de l'édifice n'a pas eu lieu le 29 septembre comme prévu en raison du mauvais temps et de l'annulation des déplacements, mais la fête communautaire a tout de même été tenue et a donné l'occasion au Premier ministre de reconnaître les employés de la SÉQ et de les octroyer des prix afin de leur remercier de leur long service.


Centrale électrique de Kugluktuk :

Ce projet a fait l'objet de quatre appels d'offres publics échoués. Les probabilités étaient donc élevées qu'aucune soumission admissible ne soit reçue dans le cadre d'un appel d'offres subséquent sur le marché actuel. La SÉQ avait besoin d'une autre approche pour s'assurer que le projet sera réalisé dans les délais prévus et dans les paramètres de financement approuvés. Il était donc nécessaire pour la société d'obtenir l'approbation du Cabinet en aout 2023, qui a été obtenue, afin d'entreprendre des discussions préliminaires avec la Société Kitikmeot, une entreprise inuite qui a fait ses preuves en matière de partenariats et de projets de qualité dans la région.

 1 866 710-4200
 867 793-4225
 www.qec.nu.ca

 ᐃᑦᑦᑦ 580
ᐃᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ
X0C 0A0

Titiraqarvinga 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0

 P.O. Box 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0

C.P. 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0



Centrales électriques de Cambridge Bay, de Gjoa Haven et d'Igloolik

La SÉQ détient des permis de projets importants pour la construction de ces trois centrales. Elle explore toutes les options pour pouvoir commencer ces projets.

Groupe électrogène d'Iqaluit


La SÉQ est heureuse d'annoncer que le nouveau groupe électrogène et l'équipement auxiliaire ont été transportés en toute sécurité du port en eau profonde d'Iqaluit à la centrale électrique le 25 octobre. Le groupe électrogène existant sera remplacé en mai/juin 2024, et l'installation et la mise en service du nouveau groupe électrogène seront achevées d'ici novembre 2024.


Énergies de remplacement

La SÉQ continue d'explorer le potentiel des énergies de remplacement pour compenser l'utilisation du carburant diesel, sans compromettre son mandat de fournir une énergie sûre et fiable. Les études et la participation à des forums sur la géothermie, les microréacteurs modulaires et l'hydroélectricité sont terminées, mais ces technologies ne seront pas disponibles pour l'utilisation au Nunavut dans un avenir proche. L'utilisation de l'énergie éolienne et solaire demeurera une source d'énergie primaire sur laquelle nous pourrions nous concentrer dans le cadre des programmes d'énergie renouvelable de la SÉQ.


La SÉQ est la seule société énergétique au Canada qui ne dispose pas de ressources d'énergie renouvelable locales ou d'une capacité régionale de transport d'électricité, ce qui crée une situation de forte dépendance à l'égard du carburant diesel. À l'heure actuelle, la SÉQ continuera donc de dépendre du carburant diesel pour remplir son mandat de fournir une énergie sûre, fiable et abordable au Nunavut.

La SÉQ cherche actuellement à pourvoir trois postes dans le secteur des énergies renouvelables. L'un d'entre eux mettra l'accent sur la recherche d'occasions de financement auxquelles la SÉQ pourrait être admissible et soumettra les demandes, ainsi que sur la présentation de rapports financiers au département de financement, que la SÉQ n'a pas été en mesure de gérer depuis les dernières années en raison du manque des ressources nécessaires. Il serait souhaitable que le gouvernement du Nunavut, peut-être par l'entremise du Secrétariat du changement climatique ou des Services communautaires et gouvernementaux, qui administrent les ententes fédérales, s'assure que la SÉQ se tienne à jour de toutes les possibilités de financement liées aux énergies de remplacement et qu'il l'aide dans le processus de demande. La SÉQ a obtenu le montant maximal de financement

 1 866 710-4200
 867 793-4225
 www.qec.nu.ca

 ᐃᑦᑦᑦ 580
ᐃᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ
X0C 0A0

Titiraqarvinga 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0

 P.O. Box 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0

C.P. 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0



disponible par l'entremise du programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées et du Fonds pour l'énergie dans l'Arctique, dont les dates de fin de programme et les plafonds sont fixés par le gouvernement canadien. Respectueusement, la société ne peut se conformer à l'exigence selon laquelle la SÉQ doit obtenir du financement pour réduire sa dépendance au carburant diesel et ses émissions grâce à la mise en œuvre de systèmes de production d'électricité plus écoénergétiques et de technologies d'énergie de remplacement. Toutefois, la SÉQ continuera de faire des recherches et de collaborer avec toutes les parties prenantes afin d'accéder à de nouvelles possibilités de financement renouvelable tout en continuant de s'acquitter de son mandat envers les Nunavoises et Nunavois.

Vérificateur général et gestion des stocks :

Les représentants de la SÉQ et le conseil d'administration ont pris en considération l'opinion avec réserve concernant la persistance d'un contrôle inadéquat des stocks dans le cadre d'une évaluation critique en vue de la prise de mesures. La SÉQ a collaboré avec le Bureau du vérificateur général (BVG) à l'élaboration de processus de dénombrement fiables et appropriés pour les stocks, afin d'assurer l'exactitude et l'efficacité de l'inventaire. Le BVG a fait part de sa recommandation à la direction générale de la SÉQ et aux représentants du GN, et la SÉQ entreprend actuellement les activités de mise en œuvre des recommandations communiquées par le BVG. Le BVG examinera les inventaires dans deux collectivités cette année pour déterminer si les recommandations ont été correctement mises en œuvre ou s'il est possible de faire mieux. Selon les résultats et les activités en cours, la SÉQ travaille à l'atteinte de l'objectif d'une vérification sans réserve en 2025-2026.

Protocole d'entente


En renforçant davantage sa relation avec le GN, la SÉQ espère obtenir plus de précisions sur l'établissement de protocoles d'entente qui officialisent les relations avec le gouvernement territorial tout en maintenant l'autonomie de la SÉQ en tant que société publique au sein de la structure de gouvernance.


Comité central de la reddition de comptes et Comité des sociétés territoriales

La SÉQ communiquera avec d'autres sociétés territoriales et le gestionnaire des organismes publics pour en savoir plus sur ces comités et sur la façon dont elle peut y participer. La SÉQ s'engagera à participer à l'élaboration du cadre de référence du comité si elle y est invitée.


Bonne gouvernance et transparence

Le conseil d'administration de la SÉQ et la SÉQ dans son ensemble comprennent l'importance de maintenir la confiance du public en adhérant aux principes de bonne gouvernance et de transparence. Cette conviction a motivé les mesures et la réponse de la société à la cyberattaque qu'elle a subie le 15 janvier 2023. Les communications étaient rapides et factuelles et transmettaient tous les renseignements que l'entreprise était en mesure de divulguer, dans l'intérêt de la sécurité. La SÉQ a pris des mesures fortes pour

 1 866 710-4200
 867 793-4225
 www.qec.nu.ca

 ᐅᑦᑦᑦ 580
ᐃᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ
X0C 0A0

Titiraqarvinga 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0

 P.O. Box 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0

C.P. 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0






protéger les données financières et les renseignements personnels. La société a régulièrement informé toutes les parties prenantes et le commissaire à l'information et à la protection de la vie privée (CIPVP) du Nunavut. En juin 2023, la SÉQ a reçu une lettre du CIPVP félicitant l'équipe de la SÉQ pour sa gestion exemplaire de ses obligations en vertu de la LAIPVP. Le ministère des Finances a également veillé à ce que les employés, les fournisseurs et les autres comptes fournisseurs et obligations engagées continuent d'être payés.


Reddition de comptes et rapports sur la gestion financière

En ce qui concerne les rapports, la SÉQ est consciente de ses responsabilités liées au respect de toutes les exigences et responsabilités en matière de renseignements financiers indiquées dans la loi, ainsi que des obligations de rapports et des directives supplémentaires que le ministre ou le gouvernement peut établir.


- La SÉQ a soumis son projet de plan d'activités 2024-2026 à l'EAI en novembre 2023.
- Le ministère des Finances travaille à la finalisation du rapport sur les activités de passation de marchés, d'approvisionnement et de location et à l'échéancier provisoire pour la présentation du rapport 2021-2022, qui sera disponible au plus tôt à la fin du mois de novembre.
- La SÉQ participera aux réunions du Comité des sociétés territoriales une fois qu'elles auront été fixées et aux affectations au fur et à mesure qu'elles y seront incluses, et examinera un modèle normalisé de rapport d'activités qui a été élaboré.
- La SÉQ continuera de produire rapidement les réponses officielles aux lettres d'attentes, aux instructions et aux directives ministérielles.
- Le rapport annuel 2022-2023 devrait être présenté au conseil d'administration lors de la prochaine réunion de novembre 2023.
- Rapports trimestriels au ministère des Finances : Les rapports sur les écarts budgétaires approuvés par le conseil d'administration peuvent être communiqués sur une base trimestrielle au besoin, mais il est préférable que la SÉQ fournisse ces rapports sur une base annuelle. L'exigence de production de rapports supplémentaires sur une base trimestrielle à l'aide du modèle de rapport du Comité central de responsabilisation du sous-ministre, selon le calendrier demandé, poserait un défi à la société en raison des ressources limitées disponibles à l'heure actuelle. La SÉQ travaillera avec le ministère des Finances afin d'établir un calendrier acceptable pour les exigences en matière de rapports, en gardant à l'esprit que la SÉQ ne reçoit pas de crédits gouvernementaux (elle est financée par les revenus des contribuables) et que ses budgets de fonctionnement annuels et ses écarts sont supervisés par le conseil d'administration. De plus, des processus sont actuellement en place par l'entremise du Conseil de gestion financière pour l'approbation et la production de rapports sur les écarts des budgets d'immobilisations et des projets individuels.

Normes comptables pour le secteur public

 1 866 710-4200
 867 793-4225
 www.qec.nu.ca

 ᐃᑦᑦᑦ 580
ᐃᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ
X0C 0A0

Titiraqarvinga 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0

 P.O. Box 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0

C.P. 580
Iqaluit, Nunavut
X0C 0A0

